

LA PONDÉRATION DES COURS ET L'HORAIRE

Pour chacun des cours auxquels vous êtes inscrits, un nombre d'heures correspondant à la charge de travail reliée à ce cours est indiqué. Il s'agit de la pondération des cours. Elle informe l'étudiante ou l'étudiant sur le nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail devant être consacré à chacun de ses cours.

La pondération est constituée de trois chiffres. Les deux premiers correspondent au nombre d'heures passées en classe (nombre d'heures théoriques et nombre d'heures pratiques, tels les laboratoires, études de cas, etc.). Le troisième correspond au nombre d'heures de travail personnel à l'extérieur du cours recommandé par semaine pour réussir ce cours.

session d'automne

Objectifs	Préalable	N° du cours	Titre du cours	Cours théorique	Laboratoire/stage	Travail personnel	Total hebdomadaire	1 ^{re} Année
		340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	7	2,33
		601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	7	2,33
		604-10?-MQ	Anglais de la formation générale commune	2	1	3	6	2
00UN		201-NYA-05	Calcul différentiel	3	2	3	8	2,67
00UL		202-NYA-05	Chimie générale: la matière	3	2	3	8	2,67
00UR		203-NYA-05	Mécanique	3	2	3	8	2,67
TOTAL				16	10	18	44	14,67

Dans l'exemple ci-dessus, le cours de philosophie (340-101-MQ) correspond à 4 heures de cours en classe par semaine et requiert 3 heures de travail personnel par semaine. Dans ce programme, pour cette session, le nombre d'heures de cours au cégep par semaine est de 26 heures et le nombre d'heures de travail personnel recommandé pour réussir cette session est de 18 heures. Ainsi, on doit prévoir un total de 44 heures par semaine dans son agenda à consacrer à ses études collégiales.

L'HORAIRE DE COURS

À quoi peut ressembler un horaire de cours au cégep?

Les cours peuvent se tenir n'importe quand entre 8 h 15 et 18 h 15 du lundi au jeudi et entre 8 h 15 et 17 h 20 le vendredi. Il est fréquent de se retrouver avec des « trous » dans son horaire lors d'une semaine de cours. Aussi, deux blocs de 2 h 40 sont libérés pour toutes les étudiantes et tous les étudiants les mardis et les jeudis de 11 h 55 à 14 h 35 afin d'allouer du temps pour les travaux et les activités. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants peuvent tenter de modifier leur horaire avant la rentrée scolaire. Il s'agit d'un privilège et il n'est pas rare qu'aucune modification ne soit possible.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:15					
09:05					Philosophie et (L) 340-101-MQ g.00008 C-252 Proulx, F
09:10		Histoire II (T) 551-H23-JO g.00001 B-204 Blodeau, M			
10:00					
10:05					
10:55			Combo (L) 551-ENS-CO g.00003 D-016		
11:00					
11:50					
11:55					
12:45					
12:50					
13:40	Intermédiaire (T) 604-213-JO g.00001 C-358 Kazakos, A		Philosophie et (T) 340-101-MQ g.00008 C-252 Proulx, F		
13:45					
14:35					Littérature et (T) 601-102-MQ g.00009 G-604 Lussier, N
14:40	Intermédiaire (L) 604-213-JO g.00001 C-358 Kazakos, A			F. auditive II (L) 551-F23-JO g.00001 G-302 G-316...	
15:30		F. auditive II (T) 551-F23-JO g.00001 G-302 Drolet, P			
15:35					
16:25					
16:30					
17:20	Élé langages II (T) 551-L22-JO g.00002 B-204 Labrosse, D				
17:25			Tech. mus. II (T) 551-T21-JO g.00003 G-228 Bouchard, Y		
18:15					

Exemple d'un horaire type pour une étudiante ou un étudiant au cégep